

COMMISSION FOOT ANIMATION SAISON 2025/2026

NOTE D'INFORMATION

PLATEAUX Catégories U6 à U9 – Garçons & Filles

I. Organisation Générale des Plateaux

- Tous les plateaux U6 à U9 (G + F) auront lieu le samedi matin.
- Les plateaux suivent les lois du jeu du football réduit définies par le District de Provence.
U6/U7 et U6F/U7F/U8F : **4 contre 4**
U8/U9 et U9F/U10F : **5 contre 5**
- 16 équipes maximum par créneau.
- 2 équipes maximum autorisées par club sur chaque créneau de pratique
- Si 3 équipes pré-engagées pour un même club sur un même site, la 3ème équipe sera automatiquement supprimée

II. Les clubs désirant recevoir un/des plateau(x)

- Les clubs souhaitant accueillir un plateau doivent remplir la section « Souhaits » sur FAL lors de l'engagement initial.
- Début standard à 9h30 (un seul créneau par défaut)
- Toutefois, les clubs ont la possibilité de demander deux créneaux distincts, en le précisant dans la rubrique "Souhaits" de l'application Foot Animation Loisirs (FAL).
- En cas d'attribution de deux créneaux, les horaires seront les suivants :
1er créneau : 9h00 / 2ème créneau : 10h30
- La priorité d'attribution est donnée à la date souhaitée et non à la catégorie choisie.
Exemple : Si vous cochez "29 novembre – U8", vous pouvez recevoir un plateau U9 à cette même date.
- 25 jours avant la date du plateau, le club est contacté pour valider la réception du plateau.

III. Rôle du Référent Club

Avant le plateau :

- Vérifier les équipes engagées (via FAL)
- Télécharger les documents nécessaires (feuille bilan, règlement, feuilles de routes...)
- Vérifier les éventuels changements de dernière minute
- Prévoir si possible une collation

Jour J:

- Organiser et gérer le plateau (respect des règles, format, temps de jeu)
- Préparer les terrains : **U6/U7 - 30x20m ; U8/U9 - 40x30m**

- Superviser le bon déroulement (rotations, ambiance, etc.)

Après le plateau:

- Vérifier les feuilles de match
- Remplir et déposer la feuille bilan (via FAL)
- Laisser des remarques : Respect des lois du jeu/ Niveau de jeu affiché - niveau renseigné

IV. Engagement des Équipes en début de saison

- Les engagements U6 à U9 (G + F) se font exclusivement via le logiciel FAL.
 **Date limite d'engagement: 4 septembre 2025**
- Passé ce délai, pour s'inscrire les clubs doivent envoyer leur demande à : footanimation@provence.fff.fr
- **Attention, un club qui n'aura pas fait sa demande d'engagement initial ne pourra pas s'inscrire sur les plateaux.**
- **Nouveauté 2025-2026 – Niveaux de Pratique** :
Chaque équipe devra renseigner son niveau (1 à 3) par année d'âge, lors de chaque pré-engagement. Les clubs peuvent ajuster leurs niveaux à chaque pré-engagement sur les lieux de plateaux.
L'équipe technique et les référents district peuvent modifier le niveau des équipes après analyse des bilans de plateaux.
- Lors de chaque pré-engagement d'équipe **vous devrez mentionner l'encadrant responsable d'équipe sur FAL sous peine de non-validation de votre pré-engagement.**

Des tutoriels mis à jour seront disponibles prochainement sur notre Site Internet pour faciliter l'utilisation de FAL

V. Engagement des Équipes pour les plateaux

- Les inscriptions ouvrent **20 jours avant la date du plateau prévue au calendrier**, afin de permettre aux clubs d'engager leurs équipes.
- Le principe du « **premier arrivé, premier servi** » s'applique : une fois la capacité maximale atteinte, le site concerné n'apparaît plus sur FAL.
- Les inscriptions via FAL **seront clôturées 10 jours avant la date du plateau.**
- **Passé ce délai**, les inscriptions peuvent encore être acceptées **par mail**, jusqu'au **jeudi soir précédent le plateau, dans la limite des places disponibles.**
- **Au-delà de ce dernier délai, aucune inscription ne sera acceptée.**
- En cas de forfait, les clubs doivent **impérativement prévenir le District par mail (footanimation@provence.fff.fr) au plus tard le mercredi soir précédant le plateau.**
- **Tout forfait signalé après ce délai entraînera des pénalités financières croissantes**, applicables jusqu'au jour du plateau.

Rappel : Depuis la mi-saison 2024-2025, c'est au club visiteur de déposer sa feuille de match sur FAL soit avant le plateau soit au plus tard jusqu'au mercredi soir suivant la date du plateau.

⚠ En cas de retard : une pénalité financière s'applique après la relance par mail.

VI. Encadrement Obligatoire

À partir du 1er janvier 2026, le responsable d'équipe présent sur le plateau doit être titulaire d'au moins l'un des diplômes suivants :

- CFF1 ou Module U6-U7, CFI U6-U9 Certifié ou Diplôme Responsable École de Foot (DREF)
- Merci de joindre une copie de votre organigramme par mail à footanimation@provence.fff.fr

VII. Plateaux Féminins

NOUVEAUTE 2025-2026

Dans le but de dynamiser la pratique féminine sur les catégories U6 à U10 et permettre davantage de proximité de pratique pour les clubs engagés, un nouveau format va être mis en place cette saison.

À la suite du recensement des inscriptions de début de saison, des groupes de plateaux féminins seront intégrés aux plateaux habituels.

- Pour la catégorie U6F/U7F/U8F, des groupes de 4 équipes seront intégrés sur les lieux déjà existants des catégories U6/U7 garçons.
- Pour la catégorie U9F/U10F, des groupes de 4 équipes seront intégrés sur les lieux déjà existants des catégories U8/U9 garçons.

Les lieux ouverts aux équipes féminines seront identifiés sur FAL et seront réservés aux clubs féminins.

En plus de cette possibilité de pratiquer sur les mêmes dates que les garçons, des plateaux totalement féminins auront lieux 4 fois dans la saison et seront organisés par la Commission Technique du District de Provence.

Les modalités d'inscription des équipes et d'organisation des plateaux féminins sont identiques à celles appliquées pour les plateaux U6-U7 et U8-U9 masculins.

Nous vous prions également de vous rendre disponible à la réunion de rentrée sur le fonctionnement du Football féminin des catégories U6 à U13 qui aura lieu le **Samedi 13 septembre 2025 au District de Provence (document d'inscription envoyer prochainement)**.